Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Modification de la garde d'un enfant après divorce

Par Visiteur

Mon épouse a divorcé il y a 2 ans et a eu la garde de sa fille (12 ans à ce jour). Cette dernière demande explicitement et par écrit à aller vivre chez son père. Par ailleurs, son comportement envers sa mère rend très difficile le maintien de résidence à notre domicile (menaces, mensonges, détériorations, fugues, dissimulations). mon épouse ne s'oppose pas au changement de résidence.
En attente que le père n'engage une procédure officielle, des mesures conservatoires peuvent-elles être prises pour protection de la mère ?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

En attendant la décision du JAF et si le père de la jeune fille est d'accord, cette dernière peut aller vivre chez lui avec l'accord de sa mère.
Pour se faire les parents devraient s'informer que cette démarche par lettre recommandée avec accusé de réception.

Cordialement